

OMPI



A/37/7

ORIGINAL: anglais

DATE: 19 août 2002

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

F

ASSEMBLÉES DES ÉTATS MEMBRES DE L'OMPI

Trente-septième série de réunions
Genève, 23 septembre – 1^{er} octobre 2002

PROJETS D'ORDRE DU JOUR DES SESSIONS ORDINAIRES DE 2003
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OMPI, DE LA CONFÉRENCE DE L'OMPI I,
DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION DE PARIS ET DE L'ASSEMBLÉE
DE L'UNION DE BERNE

Mémoire du Directeur général

1. La Convention instituant l'OMPI prévoit que "[l]e Comité de coordination... prépare le projet d'ordre du jour de l'Assemblée générale [et]... de la Conférence..." (article 8.3)). La Convention de Paris (Stockholm) prévoit que "[l]e Comité exécutif... prépare le projet d'ordre du jour de l'Assemblée..." (article 14.6a)). La Convention de Berne (Stockholm et Paris) prévoit que "[l]e Comité exécutif... prépare le projet d'ordre du jour de l'Assemblée..." (article 23.6a)).

2. L'Assemblée générale de l'OMPI, la Conférence de l'OMPI et les assemblées des unions de Paris et de Berne tiendront leurs prochaines sessions ordinaires du 22 septembre au 1^{er} octobre 2003. Les annexes I, II, III et IV du présent document contiennent des propositions quant aux questions qui devraient être inscrites au projet d'ordre du jour de ces sessions. L'inscription de ces questions à l'ordre du jour est proposée sur la base des dispositions applicables de la Convention instituant l'OMPI, de la Convention de Paris (Stockholm) et de la Convention de Berne (Stockholm et Paris) ou de décisions antérieures de certains organes directeurs. Il y a lieu de noter que, si les circonstances l'exigent, le directeur général inscrit des questions supplémentaires aux projets d'ordre du jour.

3. Les questions à inscrire aux projets d'ordre du jour des assemblées des États membres de l'OMPI et des autres organes qui se réuniront en session ordinaire en 2003 seront présentées, comme c'est l'habitude, dans un seul projet d'ordre du jour unifié et annoté.

4. Le Comité de coordination de l'OMPI est invité à adopter le texte des annexes I et II; le Comité exécutif de l'Union de Paris est invité à adopter le texte de l'annexe III; le Comité exécutif de l'Union de Berne est invité à adopter le texte de l'annexe IV.

[Les annexes suivent]

ANNEXE I

Questions à inscrire au projet d'ordre du jour
de la session ordinaire de 2003 de

l'Assemblée générale de l'OMPI

Élection du bureau de l'Assemblée générale

Rapports sur l'exécution du programme pour l'année 2002; aperçu de l'exécution du programme pendant les six premiers mois de 2003; comptes de l'exercice biennal 2000-2001; rapport financier intermédiaire pour 2002; arriérés de contributions

Nomination du directeur général

Programme et budget pour l'exercice 2004-2005; plan à moyen terme

Désignation de vérificateurs des comptes

Résolutions des Nations Unies

Admission d'observateurs

[L'annexe II suit]

ANNEXE II

Questions à inscrire au projet d'ordre du jour
de la session ordinaire de 2003 de

la Conférence de l'OMPI

Élection du bureau de la conférence

Rapports sur l'exécution du programme pour l'année 2002; aperçu de l'exécution du programme pendant les six premiers mois de 2003; comptes de l'exercice biennal 2000-2001; rapport financier intermédiaire pour 2002; arriérés de contributions

Examen des rapports du Comité permanent de la coopération pour le développement en rapport avec la propriété intellectuelle (PCIPD)

Programme et budget pour l'exercice 2004-2005; plan à moyen terme

Réforme statutaire

Élection des membres ad hoc du Comité de coordination de l'OMPI

[L'annexe III suit]

ANNEXBIII

Questionsàinscrireauprojetd'ordredujour
delasessionordinairede2003de

l'Assembléedel'UniondeParis

Électiondubureau del'as semblée

Rapportsurl'exécutionduprogrammepourl'année2002;aperçudel'exécutiondu
programmependantlessixpremiersmoisde2003;comptesdel'exercicebiennal 2000-2001;
rapportfinancierintermédiairepour2002;arriérésdecontributions

Nominationdudirecteurgénéral

Programmeetbudgetpourl'exercice 2004-2005;planàmoyenterme

Réformestatutaire

Désignationdevérificateursdescomptes

Admissiond'observateurs

ÉlectiondesmembresduComitéexécutifdel'assemblée

[L'annexe IVsuit]

ANNEXE IV

Questions à inscrire au projet d'ordre du jour
de la session ordinaire de 2003 de

l'Assemblée de l'Union de Berne

Élection du bureau de l'assemblée

Rapports sur l'exécution du programme pour l'année 2002; aperçu de l'exécution du programme pendant les six premiers mois de 2003; comptes de l'exercice biennal 2000-2001; rapport financier intermédiaire pour 2002; arriérés de contributions

Nomination du directeur général

Programme et budget pour l'exercice 2004-2005; plan à moyen terme

Réforme statutaire

Désignation de vérificateurs des comptes

Admission d'observateurs

Élection des membres du Comité exécutif de l'assemblée

[Fin de l'annexe IV et du document]